

prêtres du séminaire, en sachant qu'au commencement de l'incendie ils promirent aux pompiers une grosse somme s'ils parvenaient à sauver la chapelle et les peintures. L'origine du feu est attribuée à la fournaise.

---

**Association de prières des Evêques du monde catholique.**— Le Saint-Père vient d'ériger, par décret de la sacrée Congrégation de la Propagande, une association de prières de tous les évêques du monde catholique. Cette pieuse association aura son siège à Rome à la Propagande, où seront inscrits les noms de tous les évêques, soit résidentiels, soit titulaires, à mesure qu'ils enverront leur adhésion. Le but de cette association est de grouper l'épiscopat catholique, afin que tous ces pontifes offrent ensemble à Dieu des prières pour leurs prédécesseurs défunts, pour eux-mêmes et pour le troupeau à eux confié. Sa Sainteté a enrichi cette association d'indulgences et de faveurs spirituelles spéciales.

---

### **L'élection de Léon XIII.**

---

A l'heure où le monde entier fixe ses regards sur Léon XIII, on ne lira pas sans intérêt le récit des circonstances qui entourèrent son éléction, en février 1878. Nous le trouvons dans la *Vie du cardinal de Bonnechose*, par Mgr Besson.

Le lundi 18, la journée commença par une messe du Saint-Esprit célébrée dans la Sixtine, devant cinquante-neuf cardinaux et tous les ambassadeurs des puissances catholiques. L'ouverture du conclave eut lieu dans l'après-midi. Un bataillon d'infanterie italienne campait sous la colonnade de Saint-Pierre. La garde-noble, au grand complet, était sous les armes dans le vestibule qui précède la chapelle Pauline. Là se fit le défilé des cardinaux, accompagnés de leurs conclavistes. Ils entrèrent dans la chapelle Sixtine, préparée pour le scrutin, chantèrent le *Veni Creator*, et entendirent la lecture des constitutions relatives à l'élection du Souverain-Pontife. Ces constitutions étaient au nombre de quatre, toutes préparées par ordre de Pie IX. La première datait de septembre 1871 ; la seconde, de 1874 ; la troisième, du 10 octobre 1877. La quatrième, datée du 10 janvier 1878, était le règlement que le Sacré-Collège devait observer à l'occasion de la vacance du Saint-Siège. Ces préambules achevés, les portes de la Sixtine s'ouvrirent, et les cardinaux se rendirent dans les appartements qui leur étaient réservés. Au fur et à mesure que chacun d'eux franchissait le seuil de la chapelle, un garde-noble quittait son rang, s'approchait de lui, le sable au poing, et l'accompagnait jusqu'à la porte de sa cellule. A dix heures du soir, le camerlingue parcourait le Vatican en faisant murer la dernière issue, et dressait procès-verbal de la clôture. A l'extérieur, ce fut le comte